MANUEL DE PRELEVEMENT

Laboratoire de Biologie Médicale
Centre Hospitalier
Avranches-Granville

59, rue de la liberté – 50300 Avranches

PRE-PVT-MO-010
Version n°8

Table des matières

1. INTRODUCTION 4
1.1 OBJET 4
1.2 PERSONNES IMPLIQUEES DANS LE PRE-ANALYTIQUE 4
1.3 DIFFUSION 4
1.4 MISE A JOUR 4
1.5 DOCUMENTS DE REFERENCE 4
2. PRESENTATION DU LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE 5
2.1 SECTEURS DU LABORATOIRE 5
2.2 CONTACTS 5
2.3 SPECIALITES DES BIOLOGISTES 6
3. PRESCRIPTION 7
3.1 BON DE DEMANDE ET ORDONNANCE 7
3.2 RENSEIGNEMENTS CLINIQUES ET THERAPEUTIQUES 8
3.3 REFERENTIEL DES ANALYSES 8
3.4 RAJOUT D'UNE ANALYSE 10
3.5 EXAMENS NECESSITANT UNE PRISE DE RENDEZ VOUS 10
3.6 EXAMENS NECESSITANT UN CONSENTEMENT 10
3.7 REGLES DE PRESCRIPTION DES EXAMENS D'ALLERGOLOGIE 11
4. PRELEVEMENT 12
4.1 HABILITATION POUR LA REALISATION DES PRELEVEMENTS 12
4.2 CONDITIONS DE PRELEVEMENT 12
4.3 MATERIEL DE PRELEVEMENT 14
4.4 LE PRELEVEMENT SANGUIN 19
Le prélèvement sanguin veineux chez l'adulte 19
Le prélèvement sanguin veineux chez l'enfant / nouveau-né 21
Volume maximal de sang pouvant être prélevé en fonction du poids corporel 22
4.5 PRELEVEMENT DU GAZ DU SANG 23
4.6 PRELEVEMENTS BACTERIOLOGIQUES 25
4.6.1 LE RECUEIL URINAIRE 26
4.6.2 LE RECUEIL DES SELLES 26
4.6.3 PRELEVEMENT BACTERIOLOGIQUE DES SECRETIONS BRONCHO-PULMONAIRES 27
4.6.4 PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES : LES PONCTIONS 29
4.7 TESTS DYNAMIQUES 32
4.8 CONDUITE A TENIR EN CAS D'AES 33

5. IDENTIFICATION DES ECHANTILLONS 34

5.1 IDENTIFICATION 34

5.2 ETIQUETAGE 34

6.1 CHOIX DU SACHET DE TRANSPORT 35

6.2 CONDITIONNEMENT 36

6.3 MODALITES D'ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS 37

7. RECEPTION PAR LE LABORATOIRE 38

8. ANNEXES 41

ANNEXE 1 : Comment remplir un bon de demande d'examen 41

Fiche de renseignements cliniques accompagnant une prescription d'examens..... 45

Fiche d'instruction pour le recueil des urines 456

1. INTRODUCTION

Ce manuel de prélèvement est un document élaboré par le laboratoire du Centre Hospitalier d'Avranches-Granville.
Il permet de respecter les exigences réglementaires des normes d'accréditation NF EN ISO 15189 et NF EN ISO 22870 pour le laboratoire et les référentiels de certification de la HAS (Haute Autorité de Santé) pour les établissements de soins.

1.1 OBJET

La qualité du prélèvement de l'échantillon primaire conditionne la qualité du résultat de l'analyse biologique effectuée.

Les échantillons biologiques qui sont prélevés, identifiés, transportés ou pré-traités de façon inadéquate sont susceptibles de conduire à des résultats erronés, à un diagnostic imprécis, à un traitement inapproprié ou à des risques de contamination.

Le manuel de prélèvement regroupe :
- les informations nécessaires pour aider les préleveurs à effectuer un prélèvement de qualité en vue d'obtenir un échantillon biologique conforme.
- les consignes à respecter pour l'identification, la conservation et l'acheminement des échantillons biologiques vers le laboratoire.

1.2 PERSONNES IMPLIQUEES DANS LE PRE-ANALYTIQUE

- le patient ;
- le médecin prescripteur ;
- l'infirmière
- le personnel du service de transport ;
- la secrétaire ;
- le technicien et le biologiste ;

« Toutes ces personnes partagent la responsabilité de la qualité des échantillons. Elles doivent être conscientes de l'importance de la phase pré-analytique et connaître les sources potentielles d'erreurs ainsi que leurs conséquence sur les résultats des examens ».

GBO.com/preanalytic

1.3 DIFFUSION

Ce manuel est accessible, sous format électronique dans les services de soins via le portail intranet de l'hôpital dans la rubrique « laboratoire » via le référentiel d'analyses. Ce référentiel d'analyses est également accessible à tous les sites du GHT et à l'AUB.

Seule la version électronique fait foi.

1.4 MISE A JOUR

Toute correction ou modification entraînera une mise à jour du manuel de prélèvement en temps réel. Le personnel de soins sera prévenu des nouvelles versions par les cadres de service qui seront informés des changements par mail.

Le manuel fait partie de la structure documentaire du laboratoire, et sera révisé et mis à jour selon la « procédure de gestion documentaire » du laboratoire. Des modifications mineures peuvent être enregistrées sans changement de version.

1.5 DOCUMENTS DE REFERENCE

- Norme NF EN ISO 15189, Laboratoire de biologie médicale – Exigences particulières concernant la qualité et la compétence
-Norme NF EN ISO 22870, Examens de Biologie Médicale Délocalisée – Exigences concernant la qualité et la compétence.
- Greiner bio-one : *GBO.com/preanalytic*
- Annales de Biologie Clinique (Hors-série), « Recommandations pour l'accréditation des laboratoires de biologie médicale », « Phase pré-analytique », n°1, Société Française de Biologie Clinique.

2. PRESENTATION DU LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

Le laboratoire est installé sur le site d'Avranches, au rez-de-chaussée.

2.1 SECTEURS DU LABORATOIRE

ADRESSE	COORDONNEES
Laboratoire de Biologie Médicale **Centre Hospitalier Avranches-Granville** **59, rue de la liberté** **50300 AVRANCHES**	**Secrétariat « ACCUEIL »** Tél. : **02.33.89.40.40** (Poste : 4040) Fax : **02.33.89.42.28** **Secrétariat « Sécurité transfusionnelle – Microbiologie »** Tél : **02.33.89.40.72** (Poste : 4072) Fax : **02.33.89.40.36**

ACTIVITE DU SERVICE		
Biochimie **Hémostase** **Pharmaco-toxicologie** **Hormonologie** **Immunologie**	**Hématologie** **Microbiologie** **Parasitologie** **Sérologie** **Virologie** **Transfusion**	**PRELEVEMENTS EXTERNES** ***Horaires prélèvements*** **Lundi au Vendredi** **7h30-17h30** **Samedi** **8h30-11h00** **Dimanche et fériés** **Fermé** *Se munir de l'ordonnance, d'une pièce d'identité, de la carte vitale et mutuelle* *Avec ou sans rendez-vous*

2.2 CONTACTS

LES BIOLOGISTES		
Dr MIGNOT Loïc	RESPONSABLE DE SERVICE, **PRATICIEN HOSPITALIER** *Secteur Microbiologie / Hématologie*	Tél. : **02.33.89.*40.33***
Dr BINET Virginie	**PRATICIEN HOSPITALIER** *Secteur Biochimie / Hémostase / Toxicologie*	Tél. : **02.33.89.*40.39***
Dr KLOUCHE-GHOMRI Wassila	**PRATICIEN HOSPITALIER** *Secteur Biochimie / Hémostase / Hématologie / Microbiologie / Toxicologie / Biologie délocalisée*	Tél. : **02.33.89.*43.15***
Dr LATUTE Fanny	RESPONSABLE QUALITE, **PRATICIEN HOSPITALIER** *Secteur Biochimie / Hémostase / Toxicologie*	Tél. : **02.33.89.*40.37***
Dr ROY Anne-Sophie	**PRATICIEN HOSPITALIER** *Secteur Microbiologie / Hématologie*	Tél : **02.33.89.*32.33***
Dr VOLARD Bertrand	**PRATICIEN HOSPITALIER** *Secteur Microbiologie / Hématologie / Sécurité transfusionnelle*	Tél. : **02.33.89.*40.34***

L'ENCADREMENT		
HARDOUIN Nathalie	**FF CADRE DE SANTE**	Tél. : **02.33.89.*40.35***

LE SECRETARIAT : Rendez-vous prélèvements – résultats – renseignements - réclamations	
Horaires accueil public **Lundi au Vendredi** **8h00-17h30** **Samedi** **8h00-11h00** **Dimanche et fériés** **Fermé**	**Secrétariat des consultations externes** Tél. : **02.33.89.40.40** Fax : **02.33.89.42.28** *Les rendez-vous peuvent être pris par internet à l'adresse :* *https://www.doctolib.fr/*

CELLULE QUALITE DU LABORATOIRE		
Dr LATUTE Fanny	**Responsable Assurance Qualité**	Tél. : **02.33.89.*40.37***
Dr MIGNOT Loïc	**Suppléant Responsable Assurance Qualité**	Tél. : **02.33.89.*40.33***
LEBASTARD Julie	**Technicienne Qualité**	Tél : **02.33.90.*35.22***
Mail : **mcqlabo@ch-avranches-granville.fr**	*Vous pouvez adresser des réclamations à cette adresse Mail*	

2.3 SPECIALITES DES BIOLOGISTES

	Dr L. MIGNOT	Dr V. BINET	Dr W. KLOUCHE GHOMRI	Dr F. LATUTE	Dr A-S. ROY	Dr B. VOLARD
Biochimie *(Poste : **4039**)*		*Suppléant*		Référent		
Hématologie *(Poste : **3038**)*	*Suppléant*				Référent	
Immuno-hématologie *(Poste : **3038**)*					*Suppléant*	Référent
Hémostase *(Poste : **4039**)*		*Suppléant*	Référent			
Bactériologie *(Poste : **3039**)*	Référent					*Suppléant*
Pharmaco-Toxicologoe *(Poste : **3048**)*		Référent	*Suppléant*			
Sérologie *(Poste : **4039**)*			Référent			Référent
Biologie moléculaire / TDR / Parasitologie *(Poste : **3040**)*	*Suppléant*					Référent
Electrophorèses *(Poste : **3048**)*		*Suppléant*		Référent		
Sécurité transfusionnelle *(Poste : **4072**)*					*Suppléant*	Référent
Biologie délocalisée *(Poste : **4039**)*			Référent	*Suppléant*		
Envois extérieurs *(Poste : **3047**)*	*Suppléant*					Référent
Assurance qualité	*Suppléant*			Référent		

3. PRESCRIPTION

3.1 BON DE DEMANDE ET ORDONNANCE

La prescription des analyses est le point de départ de la phase pré-analytique. Les personnes autorisées à prescrire des examens de biologie médicale sont :
- les médecins,
- les sages-femmes pour certaines analyses,
- les biologistes en accord avec le médecin.

Critères de validité du bon de demande d'analyses

Le bon doit mentionner dans les items prévus :

- le **NOM du prescripteur** *(Traçabilité : pour pouvoir contacter le prescripteur en cas de nécessité d'informations complémentaires)*
- le **NOM du préleveur** *(Traçabilité : pour pouvoir contacter le préleveur en cas de problème sur la demande et/ou les prélèvements)*
- la **DATE** et l'**HEURE du prélèvement** *(Traçabilité : pour vérifier le délai d'acheminement et s'assurer de la stabilité de l'échantillon pour analyse)*
- l'**étiquette GAM** du patient avec Code-Barre lisible (N° de Séjour, NOM, Prénom, NOM de naissance, Date de naissance, Sexe, Service d'hébergement)
- les **analyses** souhaitées avec un **cochage correct**
- si l'examen à réaliser n'est pas répertorié sur la feuille de demande, écrire lisiblement le libellé au niveau de l'encart « AUTRES »
- les **renseignements cliniques** et thérapeutiques en fonction de l'analyse
- noter les **éventuels problèmes** ou incidents rencontrés lors du prélèvement

Le mode opératoire pour renseigner le bon de demande est en annexe 1 de ce document.

- Les analyses urgentes sont demandées sur un bon de demande « rose ».
- Afin de s'assurer du bon choix de support, il est recommandé de consulter le référentiel des analyses.

Critères de validité de l'ordonnance

L'ordonnance doit être rédigée par le prescripteur et doit mentionner :

- Le NOM, le Prénom, les coordonnées, le N°RPPS et la signature du prescripteur.
- Code FINESS de l'établissement
- L'identité univoque du patient (NOM de famille (Nom de naissance), Prénom, date de naissance et sexe)
- La date de prescription (JJ/MM/AAAA) avec la date et l'heure de réalisation souhaitée.
- Les examens à réaliser écrits de façon lisible et précise.
- En fonction des circonstances : les renseignements cliniques liés éventuellement au traitement et/ou aux conditions de prélèvement.
- En cas de demande d'analyse génétique : Un formulaire de consentement et une attestation de consultation doivent être remplis par le prescripteur et joints à l'ordonnance.

NB : La durée de validité d'une ordonnance est de 1 an.

À l'ordonnance s'ajoute une information et une explication au patient.

Demande d'analyses sans ordonnance

Un patient peut demander la réalisation d'analyses de biologie médicale sans prescription sous réserve de l'acceptation de remplir un formulaire au laboratoire.

3.2 RENSEIGNEMENTS CLINIQUES ET THERAPEUTIQUES

Des renseignements sont indispensables pour le calcul du résultat:
- La diurèse ou volume de 24H pour des analyses sur urines de 24H ;
- La taille et le poids pour la clairance de la créatinine corrigée par rapport à la surface corporelle.

Informations indispensables à la validation biologique des résultats :
- Le traitement anticoagulant et le contexte clinique pour les analyses d'hémostase ;
- Le nom du médicament, la posologie, la date et l'heure de la dernière prise pour le dosage sérique d'un médicament ;
- Date des dernières règles et/ou traitement hormonal pour les dosages hormonaux ;
- Le traitement en cours, la pathologie et le suivi thérapeutique pour les marqueurs tumoraux;
- Le contexte et les signes cliniques pour les hépatites ;
- Les semaines aménorrhées pour les femmes enceintes ;
- Les traitements antibiotiques pour les prélèvements de bactériologie ;
- L'injection de Rhophylac, la date et les résultats des dernières RAI positives pour les RAI ;
- etc.

Deux **fiches de renseignements cliniques** (examen sanguin et examen bactériologique), sont disponibles et doivent **accompagner la prescription** d'examen de biologie médicale **réalisée sur ordonnance**. Ces fiches sont **en annexe de ce document** (Possibilité de les commander via la fiche de commande de matériel laboratoire).

***NB** : Les bons de demandes du laboratoire comportent les items de renseignements cliniques nécessaires. Les prescriptions réalisées sur ces bons, ne nécessitent pas d'être accompagnées par ces fiches.*

3.3 REFERENTIEL DES ANALYSES

Pour connaître les informations relatives à un examen réalisés ou non au laboratoire du CHAG, le référentiel des analyses est à disposition de l'ensemble des préleveurs sur l'**intranet** du CHAG.

En parallèle, vous trouverez dans ce référentiel les documents suivants : le manuel d'assurance qualité du laboratoire, la liste des analyses réalisée en période de garde et la liste des analyses nécessitant une prise en charge rapide (à congeler dans l'heure), etc.

Les renseignements disponibles sur ce référentiel par analyses sont :

- le secteur d'analyse ;
- le bon de demande à utiliser ;
- le type de prélèvement
- le matériel de prélèvement à utiliser ;
- le nombre de tubes à prélever ;
- la fréquence de réalisation de l'analyse ;
- la réalisation ou non de l'analyse en période de garde ;
- le laboratoire exécutant (CHAG ou extérieur)
- le délai d'acheminement du prélèvement
- le délai de rajout d'analyses sur les tubes déjà envoyés au laboratoire ;
- le délai de disponibilité des résultats ;
- les remarques (les documents à joindre, les prises de rendez-vous au préalable, les conditions d'acheminement du prélèvement comme la température, etc.) ;
- les fichiers joints (attestations de consultation, consentement éclairé, etc.) ;
- la tarification ;
- le lien vers le référentiel d'analyses des laboratoires sous-traitants (BIOMNIS, etc.).

Le référentiel des analyses est mis à jour régulièrement. Cependant, si vous observez des erreurs ou un manque d'information, merci de prévenir le laboratoire pour en améliorer le contenu.

<u>Pour accéder au référentiel des analyses, le chemin est le suivant</u> :

1. Ouvrir la page « Intranet.chag »

2. Cliquez sur « **Applications** »

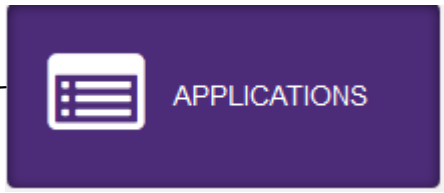

3. Dans l'espace « Laboratoire », cliquez sur « **Référentiel des analyses** »

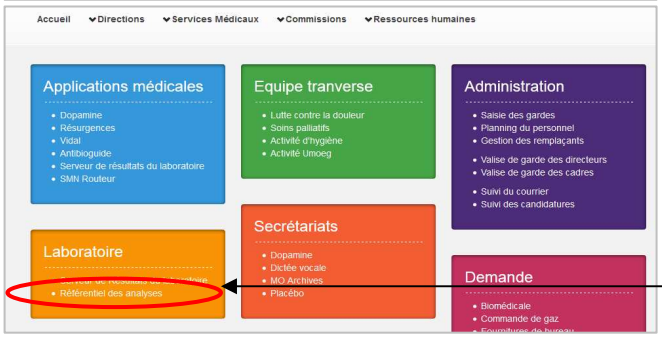

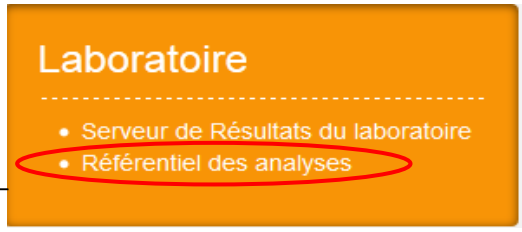

4. Notez l'intitulé de l'analyse (pas entièrement de préférence pour éviter de limiter la recherche) dans l'espace de recherche

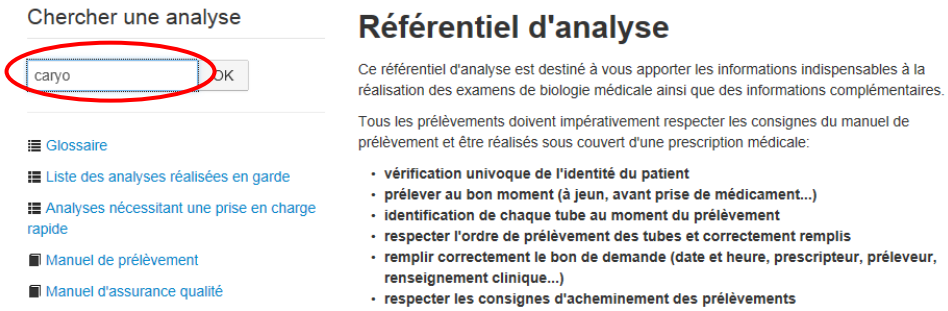

5. Double-cliquez sur la ligne qui vous intéresse pour afficher l'ensemble des renseignements de l'analyse.

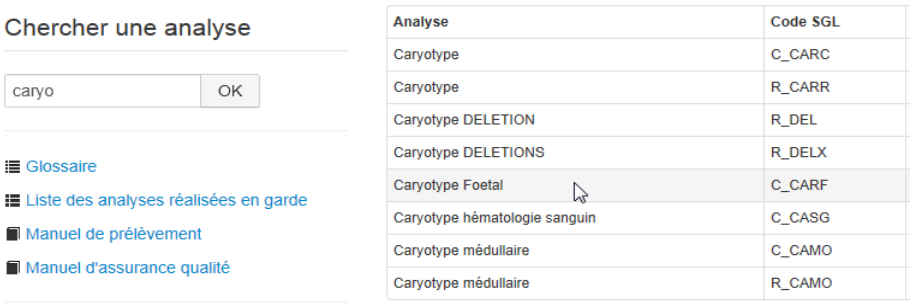

3.4 RAJOUT D'UNE ANALYSE

Le prescripteur peut être amené à rajouter une/des d'analyse(s) sur un échantillon déjà parvenu au laboratoire. Le laboratoire acceptera ou non la demande en fonction du respect des conditions pré-analytiques et de la quantité d'échantillon requise pour l'examen demandé (Cf. référentiel des analyses, item « délai de rajout »). Les prescripteurs externes sont tenus d'envoyer, dans un deuxième temps, le complément de prescription par courrier ou par fax.

3.5 EXAMENS NECESSITANT UNE PRISE DE RENDEZ VOUS

Certains examens nécessitent une **prise de rendez-vous** auprès du laboratoire :

- Analyses spécifiques d'Hématologie (sang, moelle)
- Analyses de génétique

(contacter un biologiste de préférence)

NB : Ces informations sont accessibles à partir du référentiel d'analyses dans le champ « Remarque » de chaque analyse

Exemple :

Remarque :	Prendre rendez vous impérativement avec le laboratoire et transmettre rapidement les échantillons (doit être parvenu au laboratoire pour 10heures le matin),joindre la feuille de renseignements et le consentement (voir annexe)

3.6 EXAMENS NECESSITANT UN CONSENTEMENT

Certains examens nécessitent des documents particuliers à joindre à la prescription. Ces examens sont en particulier les analyses de **génétique**.

Les documents à joindre sont :

- La fiche de consentement
- l'attestation de consultation

NB : Ces documents sont à imprimer à partir du référentiel des analyses (cliquer sur le lien du fichier joint sur la page des analyses concernées) :

Remarque :	Joindre une fiche de consentement
Fichiers joints :	• HFE-CONSENTEMENT

L'absence de documents associés peut conduire au rejet de la demande.

3.7 REGLES DE PRESCRIPTION DES EXAMENS D'ALLERGOLOGIE

Selon la Nomenclature des Actes de Biologie Médicale (J.O. du 28 novembre 2003), ***les tests cumulables sur une même prescription*** *sont représentés dans le tableau suivant :*

	1 mélange pneumallergène	**3 mélanges trophallergène**	**5 IgE spécifiques pneumallergènes ou recombinants**	**5 IgE spécifiques trophallergènes ou recombinants**	**1 IgE spécifiques LATEX ou recombinants**	**5 IgE spécifiques VENINS d'hyménoptères ou recombinants**	**5 IgE spécifiques MEDICAMENTS**
1 mélange pneumallergène		✓					
3 mélanges trophallergène	✓						
5 IgE spécifiques pneumallergènes ou recombinants				✓	✓	✓	✓
5 IgE spécifiques trophallergènes ou recombinants			✓		✓	✓	✓
1 IgE spécifiques LATEX ou recombinants			✓	✓		✓	✓
5 IgE spécifiques VENINS d'hyménoptères ou recombinants			✓	✓	✓		✓
5 IgE spécifiques MEDICAMENTS			✓	✓	✓	✓	

NB *: Les tests de dépistage (mélanges)* ***ne sont pas cumulables*** *avec les IgE spécifiques unitaires.*

4. PRELEVEMENT

Mémo du préleveur :

Exigences pré-analytiques à respecter : les **5 B**
- Prélever au **Bon** moment
- En donnant les **Bons** renseignements
- Pour le **Bon** patient
- Avec un **Bon** prélèvement
- Dans de **Bonnes** conditions de conservation et de transport

4.1 HABILITATION POUR LA REALISATION DES PRELEVEMENTS

	Technicien de Laboratoire Préleveur*	Infirmier Diplômée d'Etat	Biologiste, Interne	Médecin, Interne
Prélèvements sanguins veineux et capillaires	✓	✓	✓	✓
Prélèvements artériels - Gazométrie		✓	✓	✓
Tests dynamiques avec injection		✓		✓
Tests dynamiques sans injection	✓	✓	✓	✓
Saignées		✓		✓
Sondage pour prélèvement urinaire chez la femme		✓	✓	✓
Prélèvements naso-pharyngés		✓	✓	✓
Prélèvements génitaux			✓	✓
Myélogrammes au sein de l'établissement			✓	✓
Liquide de ponction (LCR, pleural, acsite, etc.)				✓
Test à la sueur		✓	✓	✓
Téguments, phanères et muqueuse facilement accessibles			✓	✓
Téguments, phanères et muqueuse directement accessibles		✓	✓	✓

* Technicien disposant du certificat de capacité à effectuer les prélèvements sanguins + l'AFGSU – Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences – niveau II (décret 2012-461 du 06/04/12).

Sources :

- **Décret n° 2002-194** du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier
- **Décret n° 80-987** du 3 décembre 1980 fixant les catégories de personnes habilitées à effectuer certains actes de prélèvements en vue d'analyses de biologie médicale

4.2 CONDITIONS DE PRELEVEMENT

Un prélèvement biologique est un acte de soins qui consiste à prélever un échantillon biologique en vue d'analyses biologiques ou de diagnostic cytologique et histologique.

Le respect de l'heure de prélèvement est primordial

- Pour la majeure partie des examens, les valeurs de référence ont été établies à jeun et au lever. Il est donc nécessaire de respecter ces conditions pour comparer le résultat obtenu aux valeurs de référence et suivre l'évolution des résultats si le test est répété dans le temps.
- Certains paramètres varient naturellement en cours de la journée (rythme circadien).
- Pour le dosage des médicaments, le laboratoire doit connaître :
  - la raison de la prescription : recherche efficacité et/ou toxicité ;
  - le nom exact du médicament et la voie d'administration ;
  - la posologie ;
  - l'heure de la dernière prise ;
  - la date de début du traitement.
- Plusieurs cas :
  - concentration du médicament à l'état d'équilibre : il est indispensable de respecter un certain délai entre le début du traitement et le moment du prélèvement ;
  - efficacité et/ou toxicité : il convient de s'assurer du délai nécessaire entre le prélèvement et la dernière administration du médicament (concentration maximale ou pic) variable selon le médicament (principe actif, forme galénique, voie d'administration) ;
  - toxicité ou concentration résiduelle (ou vallée : quelques minutes avant la prise suivante).
- Le respect d'une période de repos est demandé pour certains dosages
(ex: la prolactine, certains tests dynamiques, etc.).

Prélèvement en état de jeûn

Le laboratoire préconise d'être à jeun pour une prise de sang. Il est recommandé de prendre un repas léger et pauvre en matières grasses la veille au soir. Si ces conditions ne sont pas respectées, la qualité de l'échantillon sanguin peut être altérée (trouble, viscosité) et perturber le dosage, conduisant à des résultats erronés ou ininterprétables.

« Être à jeun » se définit par un délai de 12 heures entre le dernier repas et la prise de sang.

Prélèvement post-prandial

Prélèvement 2 heures après le début du repas habituel.

Rythme circadien

Pour certains dosages (hormones etc), l'influence des fluctuations qui se produisent au cours de la journée est minimisée si les échantillons sont prélevés aux heures recommandées soit entre 7h et 9h du matin. Le prélèvement d'échantillons à toute autre heure de la journée peut engendrer des résultats inexploitables.

Bonnes pratiques de prélèvement suivant les règles de sécurité et d'hygiène

Procédure institutionnelle en cours de validation.

Particularités de l'Immuno-hématologie

Un groupage sanguin valide est réalisé sur 2 prélèvements effectués à 2 moments différents, à raison d'une détermination par prélèvement.

Ainsi, pour une demande de 2 déterminations de groupe sanguin prélevées le même jour, il est nécessaire d'indiquer les heures respectives.

4.3 MATERIEL DE PRELEVEMENT

Commande de matériel

Le matériel de prélèvement est stocké au laboratoire.

Un bon de commande PRE-PVT-EN-007-Bon de commande de matériel de laboratoire est disponible au laboratoire pour effectuer vos commandes selon les besoins hebdomadaires du service.

Lorsque vous avez une rupture de stock pendant les horaires de garde du laboratoire, vous devez vous dépanner entre services. Aucun complément de commande ne vous sera délivré pendant la garde.

Date de péremption

Les additifs contenus dans les tubes ne peuvent remplir leur fonction que si les tubes sont utilisés avant la date de péremption figurant sur l'étiquette.

Le laboratoire demande à chaque service de vérifier la péremption du matériel et de rapporter au laboratoire les tubes périmés.

Ne pas constituer un stock de matériel de prélèvement trop important.

Matériel piquant

GREINER BIO ONE

LES SOLUTIONS POUR VOS PRELEVEMENTS SANGUINS

CH AVRANCHES-GRANVILLE
MATERIELS POUR PRELEVEMENT DE SANG

greiner bio-one

	Types d'examens	Matériel à utiliser	Référence	Quantité par boite	Taille d'aiguille	Couleur
1	Prélèvements sur **veines accessibles**	QUICKSHIELD Complete Plus	450239 450228	30 30	21G 38 mm 22G 38 mm	Verte Noire
2	Prélèvements sur **veines délicates**	UPS sécurisée corps pré-monté	450085 450086	24	21G 23G	Verte Bleue
3	Prélèvements pour **Néonat-Maternité et Pédiatrie**	UPS sécurisée non monté	450092	50	23G	Bleue
4	Prélèvement sur **cathéter et autre DM**	Corps excentré HOLDEX	450263	100		
5	Prélèvements **d'hémocultures**	UPS sécurisée corps pré-monté	450085	24	21G	Verte

PR-PVT-AN-01-02

Tubes et flacons de prélèvements

Utiliser le tube approprié et ne **jamais transvaser** le sang d'un tube à l'autre.

Nom Matériel	Photo	Additif	Application prévue
Seringue à gaz du sang		*Héparine et bille*	Détermination de la gazométrie
Flacon hémoculture			Recherche de bactériémie
Tube de Purge		*Aucun*	*Contenance : 4 mL ou 6 mL* A utiliser en 1er si utilisation d'UPS ou Holdex Ne pas utiliser si ponction franche (sauf hémostase spécialisée, cf. référentiel des analyses)
Tube Citraté CTAD (Plasma)		*CTAD sous film opaque avant utilisation*	*Contenance : 3,5 mL* Détermination des tests de la coagulation
Tube Sec (Sérum)		*Activateur de coagulation*	*Contenance : 4,5 mL* Détermination de la chimie clinique, sérologie, immunologie, surveillance médicamenteuse.
Tube Hépariné (Plasma)		*Héparine de lithium*	*Contenance : 4 mL* Détermination de la chimie clinique
Tube EDTA (sang total ou plasma EDTA)		*EDTA K_3*	*Contenance : 4 mL* Utilisé principalement en Hématologie et Immunohématologie Biochimie (HBA1c)
Tube fluoré (Plasma)		*Anticoagulant inhibiteur de glycolyse (fluorure de sodium / oxalate de potassium)*	*Contenance : 4 mL* Utilisé pour les dosages du glucose, lactate, alcool.
Tube Citraté VS (sang total)		*Citrate de sodium à 3,2 %*	*Contenance : 2 mL* Détermination de la vitesse de sédimentation. Rapport sang/anticoagulant = 4/1
Tube Aprotinine		*EDTA K_3 + Aprotinine*	*Contenance : 4 mL* Utilisé pour l'ACTH, la médecine nucléaire, etc.
Tube ACD		*ACD : Acide citrique, citrate, dextrose*	*Contenance : 6 mL* Utilisé pour groupage HLA et conservation des cellules sanguines, pyruvate kinase, etc.
Tube SST II *(Sec séparateur gel)*		*SST II Advance Act. de coagulation avec séparateur acrylique de sérum*	*Contenance : 3,5 mL* CA ionisé pour greffe, prélèvement de cornées
Tube Streck		*Cell-Free DNA BCT*	*Contenance : 10 mL* Utilisé pour les DPNI, ADN tumoral circulant

Nom Matériel	Photo	Additif	Application prévue
Tube à Héparine de sodium *(Bouchon bleu foncé)*		*Héparine de sodium*	*Contenance : 6 mL* Utilisé pour le dosage de l'aluminium, etc.
Tube EDTA à l'abri de la lumière		*EDTA K3*	Utilisé pour le dosage des folates globulaires, etc.
Tube sec à l'abri de la lumière		*Activateur de coagulation*	Utilisé pour le dosage des vitamines B12, et folates sérique etc.
Tube EDTA dans la glace		*EDTA K3*	Utilisé pour le dosage de l'ammoniémie, etc.
Tube hépariné dans la glace		*Héparine de lithium*	Utilisé pour le dosage de l'homocystéine, etc.
Tube polypropylène (LCR)		*Aucun*	Creutzfeldt Jakob, Alzheimer
Tube REDOX		*1mL d'acide perchlorique*	Bilan REDOX, pyruvate
Pot recueil urines 24H		*Aucun*	Détermination de la chimie urinaire clinique
Pot recueil d'échantillon d'urines		*Aucun*	Pot de recueil des urines compatible avec les tubes urine Biochimie et à ECBU
Tube urine Biochimie		*Aucun*	Détermination de la biochimie urinaire
Tube urine à ECBU (Bactériologie)		*Acide Borique*	Urines culture (ECBU)
Pot stérile		*Aucun*	Urines culture, expectoration, recueil de pus, ponctions (LCR, etc.)
Écouvillon avec milieux de transport		*milieu AMIES liquide pour le transport des bactéries*	Prélèvements bactériologiques
Pot à coproculture		*Aucun*	Culture et parasitologie des selles

MATERIEL POUR LES PRELEVEMENTS PEDIATRIQUES

Nom Matériel	Photo	Additif	Application prévue
Tube EDTA pédiatrique		*EDTA K3*	*Contenance 2mL* Utilisé pour les analyses d'hématologie, d'immuno-hématologie principalement
Tube sec pédiatrique		*Activateur de coagulation*	*Contenance 2mL* Détermination de la chimie clinique, sérologie, immunologie, surveillance médicamenteuse.
Tube citraté pédiatrique		*Citrate de sodium (3,2%)*	*Contenance 2mL* Détermination des tests de la coagulation Rapport sang/anticoagulant = 9/1
Tube hépariné pédiatrique		*Héparine de lithium*	*Contenance 2mL* Détermination de la chimie clinique
Hémoculture pédiatrique			Recherche de bactériémie
Seringue à gaz du sang pour enfant		*Héparine et bille*	*Contenance 1,5mL* Détermination de la gazométrie

MATERIEL POUR LES PRELEVEMENTS NOUVEAUX-NES

Nom Matériel	Photo	Additif	Application prévue
Tube EDTA Nouveau-né		*EDTA K3*	*Contenance : 1mL* Utilisé pour les analyses d'hématologie, d'immuno-hématologie principalement
Tube sec Nouveau-né		*Activateur de coagulation*	*Contenance : 1mL* Détermination de la chimie clinique, sérologie, immunologie,
Tube citraté Nouveau-né		*Citrate de sodium (3,2%)*	*Contenance : 1mL* Détermination des tests de la coagulation
Tube hépariné Nouveau-né		*Héparine de lithium*	*Contenance : 1mL* Détermination de la chimie clinique
Tube fluoré Nouveau-né		*Fluorure de sodium et oxalate de potassium*	*Contenance : 1mL* Utilisé pour les dosages du glucose, etc.

KIT DE PRELEVEMENT

Se procurer ces milieux à la demande au laboratoire au poste des envois extérieurs (Tel : ***3047***)

Nom Matériel	Photo	Application prévue	Laboratoire exécutant
K1*5 Milieu NEST		Virus par PCR (Herpès, CMV, Coqueluche) ***NB*** *: Ne pas utiliser pour culture virus, ni pour PCR Chlamydiae/gonocoque*	**BIOMNIS**
K3		Recherche des HPV oncogènes	**BIOMNIS**
K4		Quantiféron	**BIOMNIS**
K39 DPNI		Dépistage prénatal non invasif des trisomies 13, 18 et 21	**BIOMNIS**
K5 Salicaps		Recueil salivaire pour Cortisol salivaire	**BIOMNIS**
Kit Hba1c capillaire		Hémoglobine glyquée capillaire pour les enfants	**CHU Rennes**
Kit ROUGEOLE		Prélèvement sur écouvillon avec milieu de transport virologique pour PCR Rougeole	**CHU Caen**
K16 Buvard		Mesure d'activité enzymatique sur papier buvard	**BIOMNIS**
Kit CHOC ANA[1]		Choc anaphylactique / Exploration d'un choc potentiellement allergique (en 3 temps) : dosage tryptase + histamine plasmatique	**CHU Caen**
Kit TIH		Thrombopénie induite à l'héparine, Anticorps anti-PF4 plaquettaire	**Laboratoire CHAG + CHU Caen**
Kit Soumission chimique		Recherche de substances psychoactives dans un contexte d'administration à des fins criminelles ou délictuelles à l'insu d'une victime	**Laboratoire CHAG + sérothèque médico-légale**

[1] Les Kits CHOC ANAPHYLACTIQUE ne sont distribués qu'aux services des Urgences, les autres services doivent s'approvisionner de ce kit auprès des urgences en cas de besoin ou au laboratoire pour les services du site d'Avranches.

4.4 LE PRELEVEMENT SANGUIN

Le prélèvement sanguin veineux chez l'adulte

1. Contexte et renseignements cliniques :

Respecter les recommandations en terme de moment de prélèvement (ex : surveillance du traitement anticoagulant, dosage de médicament, etc. : se référer au référentiel des analyses).

2. Matériel :

Choisir le dispositif de prélèvement : Aiguille porte-tube *(ponction franche)* ou dispositif de prélèvement à ailettes *(prélèvements difficiles)*.

Privilégier la ponction franche. Si le patient est difficile à prélever ou si prélèvement d'hémocultures, utiliser le dispositif de prélèvements à ailettes.

En cas de prélèvement difficile, utiliser des tubes à volumes réduits (tubes pédiatriques).

3. Instructions de prélèvement :

- Tout d'abord, **vérifier l'identité** du patient de manière active ou vérifier le bracelet d'identité.

- Choisir si possible une **veine de gros calibre** (pli du coude ou arcade de la main)

- **Antisepsie** cutanée en 1 temps avec une solution désinfectante (de bas en haut), ne jamais retoucher la zone de ponction après désinfection, sinon renouveler la désinfection avec un nouveau coton imbibé de solution désinfectante. Laisser sécher complètement avant la ponction.

***NB** : Pour la désinfection du site de ponction en cas de prélèvement d'hémocultures, se référer à la fiche technique en annexe.*

- **Pose du garrot** 10cm au dessus du point de ponction (Temps de pose < 1 minute : risque de pétéchies)

- Tendre la peau pour faciliter la pénétration de l'aiguille et pour immobiliser la veine

- **Ponction** de la veine, bras en position déclive

- Respecter l'**ordre des tubes** recommandé (cf. plaquette explicative ci-dessous)

- **Percuter le 1er tube** selon l'ordre de prélèvement

- **Desserrer le garrot**

- Vérifier le **bon remplissage** du tube

- **Homogénéiser** par **5 à 10** retournements lents immédiats chaque tube

- Mettre un **coton** au moment du retrait de l'aiguille et laisser le coton **en comprimant** le point de ponction un temps suffisant jusqu'à la formation du « clou hémostatique ».

- **Sécuriser l'aiguille** avant de la jeter dans le container piquant/tranchant.

- **Etiqueter** les tubes au chevet du patient

- **Renseigner l'heure réelle de prélèvement** et le **nom du préleveur** sur l'ordonnance ou le bon de demande d'examens.

4. Recommandations :

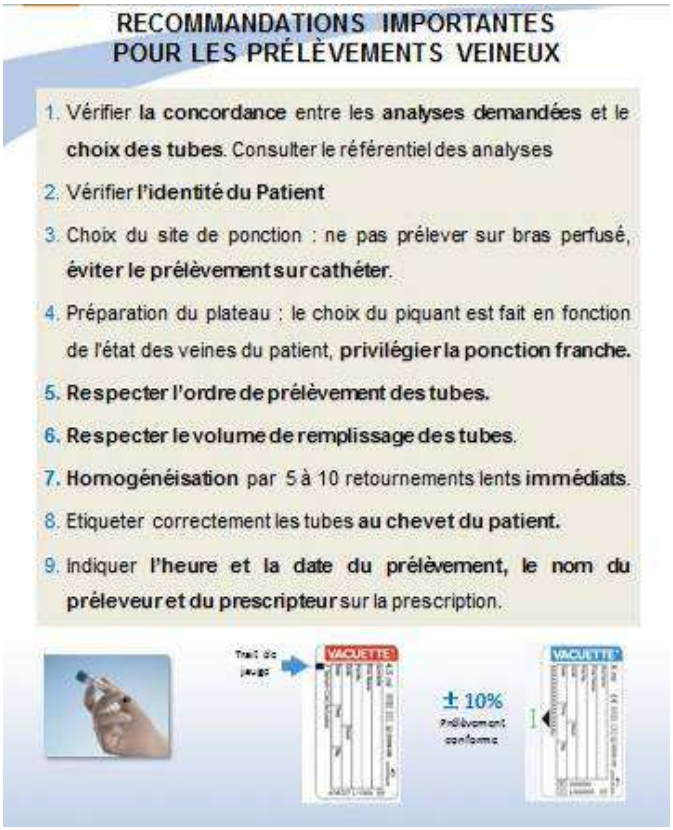

- Ne **pas** prélever **sur le bras perfusé**

- Si prélèvement sur cathéter : remplir un tube de purge avant les autres tubes. Mais le **prélèvement sur cathéter** est non recommandé.

- Le **prélèvement sur chambre implantable** est **non recommandé**.

- Ponction franche : éviter de déplacer l'aiguille plusieurs fois dans le tissu en essayant de localiser la veine. Si nécessaire, effectuer la ponction sur l'autre bras.

- Pour un dosage d'alcoolémie, ne pas réaliser d'antisepsie à l'alcool.

- Desserrer le garrot pendant le remplissage du premier tube de préférence (temps de pose < 1 minute) pour **éviter l'hémolyse**.

- Vérifier le **bon remplissage** du tube :
Le ratio sang / additif est important car possible influence sur le résultat des analyses.

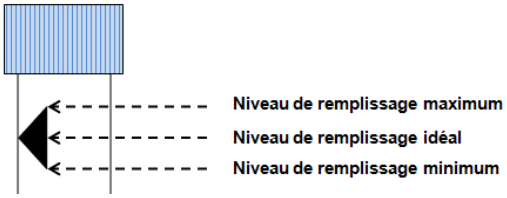

- **Respecter l'homogénéisation** par 5 à 10 retournements lents et immédiats (sauf pour les tubes d'hémostase : 4 retournements uniquement), ne pas secouer, car :
  . Si mauvaise agitation : **coagulation**
  . Si agitation brutale : **hémolyse**

Le prélèvement sanguin veineux chez l'enfant / nouveau-né

1. Contexte et renseignements cliniques :

Cf. « Le prélèvement sanguin veineux chez l'adulte »

2. Matériel :

Pour les enfants sans difficultés de prélèvement : Utiliser le dispositif de prélèvement à ailettes et les tubes de prélèvements pédiatriques de contenance 2mL.

Pour les nouveau-nés/nourrissons : Utiliser le dispositif de prélèvement à ailettes 23 G de préférence et les tubes de prélèvements pour nouveau-nés de contenance 1mL.

3. Instructions de prélèvement :

- **Ponction possible** : au pli du coude, au revers de la main et au cou-de-pied.

Pour les **enfants sans difficultés de prélèvement**, le prélèvement sanguin veineux ne diffère pas de celui des adultes.

Pour les **nouveau-nés/nourrissons** :

- Appliquer un **patch anesthésique** (Patch à obtenir : sur prescription médicale) sur la zone de prélèvement environ une heure avant la ponction.

- En fonction de l'âge du nourrisson, expliquer-lui ce que vous allez faire afin qu'il reste calme, qu'il ne s'agite pas.

- Se référer aux instructions de prélèvement sanguin veineux chez l'adulte.

4. Recommandations :

Cf. « Le prélèvement sanguin veineux chez l'adulte »

- Réaliser l'antisepsie cutanée avec la solution désinfectante préconisée pour les enfants

- Possibilité de faire un garrot avec la main pour les nourrissons.

Volume maximal de sang pouvant être prélevé en fonction du poids corporel

Le volume maximal à prélever représente 2,5% du volume sanguin.

Poids (Kg)	Volume sanguin total (mL)	Volume max par prélèvement (mL)	Volume max (soin + recherche) par période de 30 jours (mL)
1	100	2,5	5
2	200	5	10
3	240	6	12
4	320	8	16
5	400	10	20
6	480	12	24
7	560	14	28
8	640	16	32
9	720	18	36
10	800	20	40
11-15	880-1200	22-30	44-60
16-20	1280-1600	32-40	64-80
21-25	1680-2000	42-50	84-100
26-30	2080-2400	52-60	104-120
31-35	2480-2800	62-70	124-140
36-40	2880-3200	72-80	144-160
41-45	3280-3600	82-90	164-180
46-50	3680-4000	92-100	184-200

Source : Arrêté du 3 mai 2017 fixant la liste des recherches mentionnées au 2° de l'article L.1121-1 du code de la santé publique

4.5 PRELEVEMENT DU GAZ DU SANG

1- Matériel :

- Seringue Gaz du sang SafePICO
- Gants à usage unique
- Antiseptique
- Compresses
- Patch Emla (si besoin)

2- Instructions de prélèvements

Pré-positionner le piston de la seringue au volume désiré (1,5 ml ou au minimum 0,7ml). La pression artérielle permet le remplissage de la seringue sans aspiration.

1- Artériel direct

Enlever le capuchon d'aiguille en maintenant bien le corps de la seringue.
Pratiquer une hygiène des mains avec la solution hydro-alcoolique et mettre des gants.

Effectuer le prélèvement : Après repérage de l'artère, introduire l'aiguille à 45°, biseau vers le haut, dans le sens de la circulation.
Laisser la pression artérielle remplir la seringue.

Sécuriser l'aiguille en la piquant dans le dispositif prévu à cet effet (cube bleu présent avec la seringue).
Une fois l'aiguille sécurisée, la déconnecter de la seringue.
Dans le même temps, comprimer le point de ponction pendant 5 minutes.

2- Sur cathéter

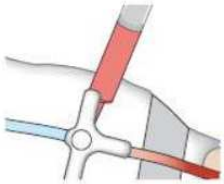

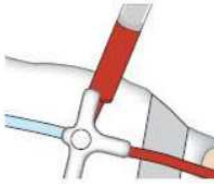

Si prélèvement sur cathéter :
Pour éviter une dilution de l'échantillon : Eliminer au moins 3 fois l'espace mort avant de prélever

Mettre en place le bouchon ventilé en tournant d'un quart de tour.

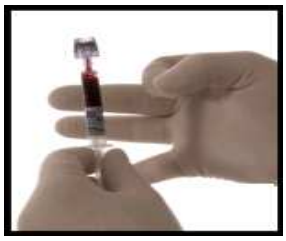

Tapoter le corps de la seringue pour faire monter les bulles (seringue verticale).

Purger les bulles d'air en appuyant lentement sur le piston jusqu'à sentir une résistance.

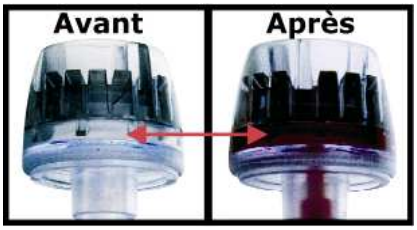

Vérification :
- Le bouchon de purge doit être rempli de sang
- La membrane du bouchon est devenue rouge

Mélanger soigneusement l'échantillon par retournement vertical puis rotation entre les paumes des mains pendant au moins 20 secondes pour dissoudre l'héparine

Etiqueter le prélèvement.

Acheminer rapidement l'échantillon à température ambiante pour qu'il soit analysé dans un délai de 30 minutes (recommandé) à 1 heure (délai maximum toléré).

Penser à noter la température du patient et la nature de l'approvisionnement en air du patient.

Sources : Fiche technique Safe PICO Self-fill, Radiometer®

Extrait de : PRE-PVT-MO-004-Instructions pour le prélèvement d'un gaz du sang

4.6 PRELEVEMENTS BACTERIOLOGIQUES

Préconisations :

- Les prélèvements doivent être réalisés avant toute antibiothérapie locale ou générale, sauf demande explicite du médecin.

- Les renseignements cliniques et l'origine des prélèvements sont indispensables à l'interprétation des résultats (Fiche de renseignements cliniques des prélèvements bactériologiques en annexe de ce document, *pour les prescriptions hors bon de demande*).

- Veillez à la bonne identification des prélèvements.

Pour plus de précisions : les procédures et les fiches techniques pour la réalisation des prélèvements bactériologiques sont consultables sur « **INTRAQUAL** » à partir du site intranet du CHAG :

Dans « **Accueil** », cliquer sur « **Lancer IntraQual** » :

- Se loguer
- Cliquer sur « **Gestion documentaire** » :

- Sélectionner « **Laboratoire** » :

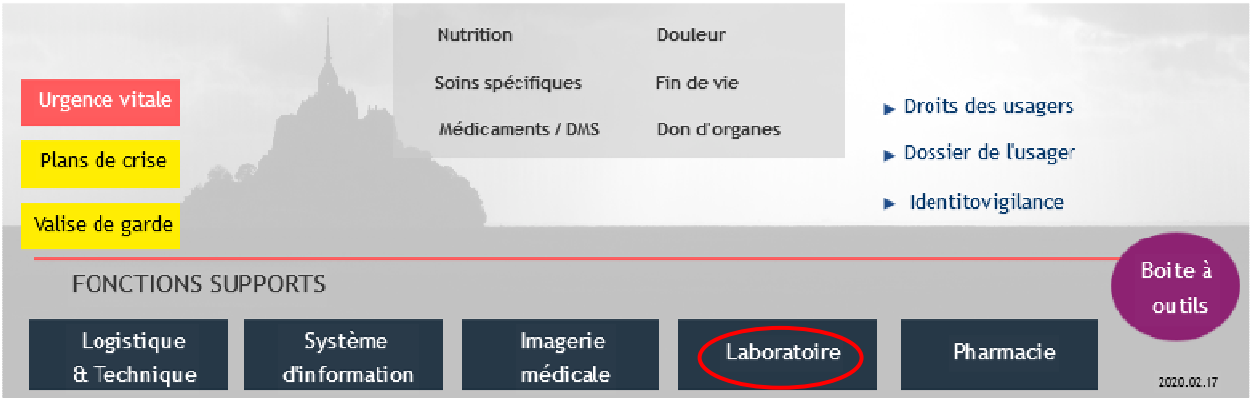

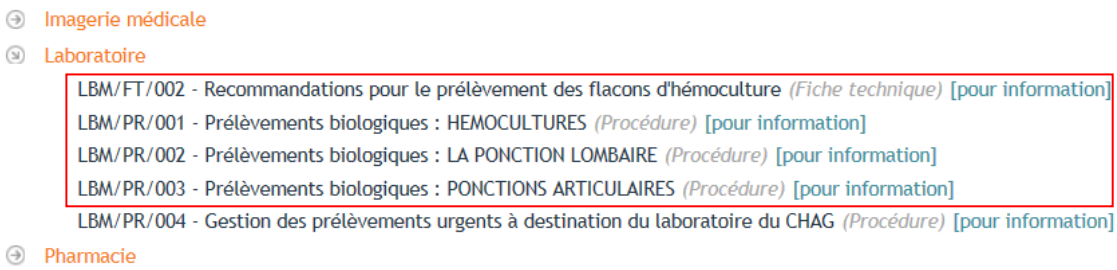

4.6.1 LE RECUEIL URINAIRE

Recueil des urines en milieu de miction

Recueillir les urines dans :
- un flacon à bouchon rouge ou blanc et envoyer au laboratoire après étiquetage correct
ou
- un flacon à bouchon jaune à tulipe intégrée et transvaser dans un tube à bouchon beige via la tulipe identifiée correctement.

La **fiche d'instruction pour le recueil des urines en milieu de miction** se trouve en **annexe de ce document** *(A commander comme les bons de demande).*

Recueil des Urines sur 24 heures

Les urines sont collectées pendant une période de 24 heures afin d'équilibrer les fluctuations qui se produisent tout au long de la journée.

Fournir des **instructions** précises sur le prélèvement urinaire **au patient** car l'intégrité du prélèvement et la qualité de l'échantillon dépendent de la coopération du patient.

Les points suivants doivent être suivis afin d'éviter les erreurs fréquentes de prélèvement :

- Consommation de 1,5 à 2 litres de liquide au cours des 24 heures
- Au cas où le patient rempli plus d'un flacon, envoyer tous les flacons au laboratoire.

La **fiche d'instruction pour le recueil des urines de 24H** se trouve en **annexe de ce document** *(A commander comme les bons de demande).*

4.6.2 LE RECUEIL DES SELLES

Coproculture

1. Matériels

- Pot à coproculture

2. Instructions de prélèvements

- A réaliser de préférence lors des épisodes diarrhéiques et à distance de tout traitement antibiotique et/ou antiparasitaire.

- Recueillir les selles fraichement émises dans le pot à coproculture fourni par le laboratoire.

- Fermer hermétiquement le pot et identifier le prélèvement

Pour la parasitologie : Communiquer au laboratoire les renseignements cliniques nécessaires pour la recherche de parasites.

4.6.3 PRELEVEMENT BACTERIOLOGIQUE DES SECRETIONS BRONCHO-PULMONAIRES

Examen cytobactériologique des crachats

1. Matériels

- Tenue de protection : masque chirurgical, gants de soins
- Eau stérile
- Pot stérile 40mL

2. Instructions de prélèvements

- Le patient doit être à jeun
- Effectuer un rinçage bucco-dentaire à l'eau stérile
- Après un effort de toux ou après kinésithérapie, recueillir les sécrétions broncho-pulmonaires directement dans le pot (pas d'exsudat rhino-pharyngé contaminé par la salive).
- Fermer hermétiquement le pot et identifier le prélèvement

Fibro-aspiration ou Aspiration Endotrachéale (AET)

1. Matériels

- Tenue de protection : casaque à usage unique, masque chirurgical, lunettes, gants de soins

- Fibroscope bronchique, Source de vide
- Aspirateur de mucosités pour fibroscope (« tube piège »)
- Pot stérile 40mL

2. Instructions de prélèvements

- Au décours de la fibroscopie bronchique ou chez les patients intubés, brancher l'aspirateur de mucosité sur le vide et l'autre tubulure sur le fibroscope
- Réaliser l'aspiration puis recueillir les mucosités dans un pot stérile.
- Fermer hermétiquement le pot et identifier le prélèvement

Lavage broncho-alvéolaire (LBA)

1. Matériels

- Précautions d'asepsie : masque chirurgical, gants stériles, champ stérile
- Fibroscope bronchique
- Sérum physiologique stérile
- Pot stérile 40 mL

2. Instructions de prélèvements

- Instiller le sérum physiologique au travers du chenal interne du fibroscope (positionné dans une bronche de 3ème ou 4ème génération) par aliquot de 50 ml plusieurs fois.
- Le premier aliquot est recueilli dans un pot stérile (utilisé pour les analyses microbiologiques)
- Fermer hermétiquement le pot et identifier le prélèvement

Prélèvement distal protégé (PDP)

1. Matériels

- Précautions d'asepsie : masque chirurgical, gants stériles, champ stérile
- Seringue, ciseaux
- Sérum physiologique stérile
- Pot stérile 40 mL

2. Instructions de prélèvements

- Injecter 1mL de sérum physiologique
- Aspirer le sérum physiologique à la seringue
- Sectionner aseptiquement l'extrémité du cathéter à 1cm, et le placer dans un pot stérile de 40mL
- Fermer hermétiquement le pot et identifier le prélèvement

4.6.4 PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES : LES PONCTIONS

Prélèvement biologique : La ponction ARTICULAIRE

Source : Prélèvements biologiques : Ponctions articulaires LBM/PR/003

1. Matériel

Préparation cutanée	Masque chirurgical	Champ troué *(facultatif)*
	Savon antiseptique	Antiseptique alcoolique
	Sérum physiologique	Compresses stériles
Ponction	Gants stériles	**Seringue de 20 cc**
	Aiguille de ponction dont le calibre dépend de l'articulation à ponctionner. Ex : 21G (verte) pour le genou en pratique courante.	
Analyse	1 tube stérile (cytologie, examen direct, recherche de cristaux et culture) avec autant de quantité de liquide de ponction que possible.	
Panse -ment	type pansement adhésif stérile	

2. Instruction de prélèvement

- **Explication du geste au patient** : Procédure et Intérêt de la ponction.
- **Préparation cutanée** :
  - Détersion : lavage de la peau avec savon antiseptique de la même gamme que l'antiseptique choisi.
  - Rinçage avec eau stérile ou sérum physiologique stérile
  - Séchage de la zone avec des compresses stériles par tamponnement
  - Antisepsie : 1 badigeon
- Respect du temps de séchage spontané avant le geste
- **Réalisation de la ponction :** Technique dépendante de l'articulation à ponctionner

Prélèvement biologique : La ponction LOMBAIRE

Source : Prélèvements biologiques : Ponction lombaire LBM/PR/002

1. Matériel / Tenue

MATERIEL	Produit hydro-alcoolique (PHA)	Gants stériles
	Chariot de soins, collecteur piquant-tranchant, sacs déchets DAOM+DASRI	Compresses stériles, pansement adhésif stérile
	Savon antiseptique et antiseptique alcoolique, eau ou sérum stérile	Aiguille à PL : variable selon la taille et la morphologie de la personne
	3 flacons stériles numérotés de 1 à 3 selon l'ordre de prélèvement (pour distinguer une hémorragie méningée d'une éventuelle brèche vasculaire locale lors du prélèvement.)	
TENUE	***Opérateur*** : tenue du service propre, gants stériles	***IDE*** : tenue du service propre

2. Instruction de prélèvement

1. Expliquer le geste au patient **[IDE]**
2. Réaliser une friction hydro-alcoolique (FHA) des mains **[OPERATEUR]**
3. Repérer le point de ponction, au niveau intervertébral L_4-L_5 en regard des crêtes iliaques ou L_5 -S_1. **[OPERATEUR]**
4. Appliquer une crème anesthésique au point de ponction 1h avant, **hors contexte d'urgence** **[IDE]**
5. Installer le patient en position couchée ou assise **[IDE]**

Position assise : au bord du lit, enrouler le dos ("dos rond") autour d'un oreiller, tête en flexion. (une personne maintient le patient et surveille la survenue d'un malaise)

Position couchée : patient en décubitus latéral en position "fœtale", avec les jambes repliées et les genoux contre le thorax

6. Préparer le point de ponction : **[IDE]**
Réaliser une FHA des mains
Savonner le point de ponction avec le savon antiseptique
Rincer à l'eau stérile ou au sérum physiologique
Sécher avec des compresses stériles
Réaliser une antisepsie par badigeonnage du point de ponction du centre vers la périphérie avec l'antiseptique alcoolique (solution non alcoolisée et non iodé pour le nourrisson <28 jours, ex : chlorexidine)
- Laisser sécher au minimum 30 sec
- Réaliser une FHA

7. Réaliser une FHA **[OPERATEUR]**
8. Installer le matériel sur un guéridon ou un chariot recouvert d'un champ de table stérile si nécessaire **[OPERATEUR]**
9. Mettre des gants stériles **[OPERATEUR]**
10. Servir l'opérateur en ouvrant les contenants du matériel stérile. **[IDE]**
11. Réaliser la ponction. Retirer le mandrin : le LCR s'écoule de l'aiguille **[OPERATEUR]**
12. Remplir les 3 flacons stériles : **20 gouttes minimum par tube (1 mL/tube), si possible 2 à 3 mL au final** **[OPERATEUR]**
13. Retirer l'aiguille **[OPERATEUR]**
14. Éliminer immédiatement les objets piquants-tranchants **[OPERATEUR]**
15. Effectuer une compression forte du point de ponction avec une compresse stérile imbibée d'antiseptique alcoolique. **[OPERATEUR]**
16. Recouvrir avec le pansement stérile **[OPERATEUR]**
17. Retirer les gants puis réaliser une FHA des mains **[OPERATEUR]**

Prélèvement de flacons d'hémocultures

Source : Fiche technique : Recommandations pour le prélèvement des flacons d'hémocultures LBM/FT/002

	Prélèvement chez l'adulte	Prélèvement en cas d'endocardite infectieuse	Prélèvement en pédiatrie
Etape1 : Préparation du Matériel	- Vérifier la prescription sur le dossier de soins et préparer le bon d'examen. (Service, date et heure du prélèvement, nom du prescripteur et du préleveur, si traitement antibiotique: date de début de traitement, antibiotique(s) prescrit(s)) - Vérifier la date de péremption des flacons.		
	- Faire un repère sur le flacon correspondant au volume de prélèvement recommandé : **8 - 10 ml**.		Volume recommandé en pédiatrie : **cf abaque**
	- Décapuchonner les flacons et désinfecter le septum avec l'antiseptique alcoolique. - Laisser le tampon de désinfection sur le flacon jusqu'au prélèvement.		
Etape 2 : Désinfection et antisepsie	- Se frictionner les mains avec un produit hydro-alcoolique. - Choisir le site de ponction veineuse et repérer la veine.		
	- Réaliser une antisepsie cutanée large du site de ponction en **5 temps** : • Détersion cutanée par savon antiseptique • Rinçage par eau ou sérum physiologique stérile • Séchage par compresse stérile • Antisepsie cutanée par antiseptique alcoolique • Séchage spontané (respect du temps de contact : 30sec)		- Réaliser en pédiatrie une antisepsie du site de ponction en **4 ou 5 temps** selon l'antiseptique utilisé Cf FT « Antisepsie chez l'enfant » HYG/HYG/FT/095/XX
Etape 3 : Prélèvement	- Se frictionner les mains avec un produit hydro-alcoolique, poser le garrot, enfiler des gants à usage unique et réaliser la ponction veineuse avec une unité de prélèvement sécurisé.		
	- Prélever le flacon **aérobie en 1er**, afin de purger la tubulure, puis le flacon **anaérobie en 2ème**.		- Prélever le flacon approprié **suivant le poids de l'enfant (Cf abaque)**
	- Prélever 4 à 6 flacons par patient, en un seul prélèvement, en alternant aéro /anaérobie	- Prélever 3 fois 2 flacons à au moins 2 heures d'intervalle (réévaluation à 48h).	- Prélever 1 à 2 flacons par patient, en un seul prélèvement. (cf abaque)
	- Remplir les flacons d'hémoculture avec **8 à 10 ml de sang par flacon (cible: 40-60 ml)**.		- Remplir les flacons d'hémoculture en **adaptant le volume au poids de l'enfant (Cf abaque)**.
	- En cas de prélèvement de tubes associé, respecter l'ordre de prélèvement des tubes (le tube de purge est dans ce cas inutile). - Activer, à la fin du prélèvement, la sécurité du dispositif pour prévenir tout risque d'AES. - Eliminer l'unité de prélèvement dans le collecteur à objets piquants, coupants et tranchants. - Agiter les flacons par retournement. - Etiqueter le flacon et indiquer : Nom du patient / Date / Heure du prélèvement. - Acheminer le plus rapidement possible les flacons au laboratoire		

	Poids de l'enfant (kg)	Volume de sang (ml) par flacon	Nombre de flacons prélevés
ABAQUE Pédiatrie	≤1	0,5 - 2	1 flacon pédiatrique
	1,1 - 2	1,5 – 4,5	1 flacon pédiatrique
	2,1 – 12,7	3 - 6	1 flacon pédiatrique
	12,8 – 36,3	5	2 flacons (Aérobie + Anaérobie)
	> 36,3	10	2 flacons (Aérobie + Anaérobie)

4.7 TESTS DYNAMIQUES

Les **bons de demande** des **tests dynamiques** sont disponibles et à imprimer via le **référentiel des analyses**.

Le déroulement des tests dynamiques sont décrits sur ces bons de demandes.

Les tests dynamiques disponibles sont les suivants :

- Test au Synactène (Pédiatrie)
- Test au synactène avec 17-OH progestérone
- Test au synactène rapide
- Test au glucagon (Pédiatrie)
- Test au glucagon-Betaxolol (Pédiatrie)
- Cycle ACTH 2 temps
- Cycle ACTH 6 temps
- Cortisol 2 temps
- Cortisol 6 temps
- HGPO sur 2 heures
- HGPO sur 3 heures
- Test LH-RH
- Test au TRH
- Test à l'insuline
- Test à l'Ornithine
- Test au Dectancyl (Freination nocturne)
- Cycle glycémique
- O'Sulivan
- Test de restriction hydrique
- GH sous HGPO
- Cinétique CELLCEPT (Envois extérieur)
- Epreuve de jeun
- Test APEX
- Test à la Desmopressine

4.8 CONDUITE A TENIR EN CAS D'AES

Cf. procédure institutionnelle de la médecine du travail : « Procédure à suivre en cas d'Accident d'Exposition à un risque Viral (AEV) au sang (AES selon l'ancienne dénomination) » GRH/PR/015.

Sur l'intranet du CHAG : Allez dans « **INTRAQUAL** », se loguer, puis dans « **Recherche documentaire** » taper « AES » ou « AEV » :

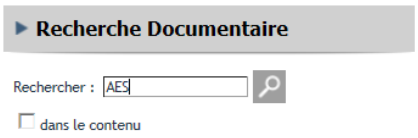

Cliquer sur le titre du document pour l'ouvrir

IMPORTANT

Dans le cas d'Accident d'Exposition à un risque Viral (AEV) au sang / Accident d'Exposition au Sang (AES), le prélèvement du **patient source** (contaminant) doit être acheminé **en urgence** (**< 4h**) au laboratoire pour une prise en charge éventuelle de la victime. Il est accompagné du prélèvement de la **victime** (soignant) afin d'établir son statut sérologique.

5. IDENTIFICATION DES ECHANTILLONS

5.1 IDENTIFICATION

Quelque soit les analyses, tout échantillon doit comporter au minimum et directement sur chaque contenant (tube, flacon, écouvillon, etc.) :

- Le nom de naissance et le nom d'usage
- Le prénom
- La date de naissance.

5.2 ETIQUETAGE

- L'étiquetage se fait **juste après le prélèvement** par la personne qui a prélevé au chevet du patient.
- L'étiquette **se colle sur le tube** (ou autre contenant) **de prélèvement** et non sur le matériel de transport.
- L'étiquette doit être positionnée correctement :

Etiquetage des tubes :

- **Coller** l'étiquette **verticalement**, **sans plis**

- **Ne pas masquer le niveau de remplissage**

Etiquetage des hémocultures :

- **Ne pas coller** l'étiquette **sur le code à barres** du flacon

(la coller à l'emplacement indiqué par l'encadré rouge).

- **Ne pas masquer le niveau de remplissage**

<u>Décret n°2002-660 du 30 avril 2002. Art. 20-5</u>
« Les prélèvements destinés à être transmis à un laboratoire de biologie médicale effectués par des professionnels de santé, y compris ceux exerçant au sein des établissements et des centres de santé ne disposant pas de laboratoire d'analyses de biologie médicale, doivent être parfaitement identifiés. Ils le sont par le nom patronyme, le nom marital ou usuel, le prénom, la date de naissance et le sexe du patient, mentionnés par le professionnel de santé au moment du prélèvement.
Ce dernier spécifie son nom et précise la date et l'heure du prélèvement. »

6.1 CHOIX DU SACHET DE TRANSPORT

Trois types de sachets sont disponibles pour le transport des échantillons biologiques :

Bon rose + sachet rouge	+	Pour les prélèvements dits d' « Urgence vitale »
Bon jaune + sachet rouge	+	Pour les prélèvements de bactériologie dits d' « Urgence vitale » (ex : LCR)
Bon vert + sachet rouge *(ou autre bon)*	+	Pour les prélèvements où une analyse à congeler dans l'heure est prescrite (ex : CH50, NSE, etc.)
Bon rose + sachet incolore	+	Pour les prélèvements sanguins d'urgences organisationnelles
Bon blanc + sachet incolore	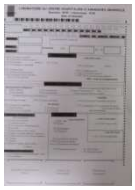 +	Pour les prélèvements sanguins standards
Bon jaune + sachet bleu	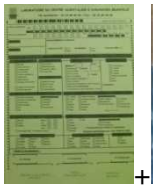 +	Pour les prélèvements bactériologiques

Pour les analyses devant être acheminées dans l'heure : cf. PRE-ENR-EN-001-Liste des analyses nécessitant une prise en charge rapide disponible dans le référentiel des analyses.

Cf. Gestion des prélèvements urgents à destination du laboratoire du CHAG LBM/PR/004.

6.2 CONDITIONNEMENT

La mise en sachet du prélèvement est obligatoire

Mettre l'échantillon dans la plus longue poche du sachet.

Retirer la languette bleue pour exposer la partie adhésive.

Tirer fermement de chaque côté pour fermer.

Insérer le bon de demande d'examens **plié en deux** dans la poche extérieure et sous le rabat pour une totale sécurité.

Regrouper l'ensemble des bons de demande d'un même prélèvement dans un seul sachet de transport.

Séparer les prélèvements sanguins des prélèvements bactériologiques.

6.3 MODALITES D'ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS

Les échantillons doivent être acheminés au laboratoire dans un délai régi par des contraintes liées à l'urgence de l'examen demandé et à la stabilité de l'analyte étudié.

En se basant sur les recommandations et les études sur la stabilité des analytes, un consensus établi au sein de la structure impose une prise en charge et un délai d'acheminement inférieur à 4h dans la majorité des cas, de la réalisation du prélèvement, à l'arrivée au laboratoire, et d'un délai de 2h pour les prélèvements bactériologiques de type « liquide de ponction ».

Des instructions sont données aux transporteurs afin que le transport soit effectué par le chemin le plus rapide.

Transport des échantillons prélevés au laboratoire

Les échantillons sont acheminés à la paillasse de saisie par la personne ayant réalisé le prélèvement.

Transport des échantillons prélevés sur le site d'Avranches

Les échantillons sont acheminés par le personnel soignant à toute heure et en fonction des besoins des services.

Transport des échantillons prélevés au centre de dialyse « AUB SANTE »

Les échantillons prélevés sur le centre de dialyse de la ville d'Avranches, se situant en face du CHAG, sont acheminés suivant la procédure dédiée.

Transport des échantillons prélevés sur les sites périphériques

Deux situations sont envisagées pour le ramassage des prélèvements à destination du point de collecte :

- prélèvement non urgent/période de ramassage par les coursiers : le personnel de soin responsable du prélèvement achemine le prélèvement jusqu'au point de collecte primaire (dans le service). Un coursier passe à heure fixe afin d'acheminer l'ensemble des prélèvements présents au niveau du point de collecte secondaire (accueil, standard ou tout autre endroit défini).

- prélèvement urgent / hors période de ramassage par coursier : le personnel de soin responsable de ce prélèvement, achemine le prélèvement au point de collecte secondaire en se référant à la procédure d'urgence pour les prélèvements du CHAG.

Les transports sont assurés par deux types de transporteurs :

- des transporteurs internes via une ambulance ou tout autre véhicule appartenant au CHAG.
- des transporteurs externes au CHAG ayant signé une convention avec l'établissement.

Ces transporteurs assurent le transport du prélèvement entre le point de collecte et le LABM du CHAG.
Lors de la prise en charge des échantillons par le coursier au point de collecte, une feuille de traçabilité est remplie et accompagne le sac de transport afin que celle-ci soit complétée et archivée par le laboratoire.
Les échantillons sont transportés selon les normes ADR (triple emballage) dans un contenant et un sac de transport destinés à cet effet et présent aux points de collecte.

Transport des échantillons prélevés par les infirmières libérales ou les patients

Les prélèvements sont acheminés sous la responsabilité des personnes en charge de l'échantillon (Infirmière Diplômée d'Etat ou patients).

7. RECEPTION PAR LE LABORATOIRE

Critères d'acceptation des prélèvements

Source : PRE-ENR-EN-005-Critères d'acceptabilité des prélèvements

Les non-conformités citées ci-dessous sont tracées dans l'informatique du laboratoire, visibles sur le compte-rendu de résultats et un bilan est transmis aux services de soins chaque trimestre.

1. IDENTIFICATION PRIMAIRE DE LA DEMANDE *(NCONF2)*

Code Molis	Quoi	Qui	Décision
A	1.1. Discordance d'identité entre les prélèvements et le bon de demande	Secrétaires / techniciens à la saisie	**Refus** du prélèvement, ***demander*** *un nouveau prélèvement* **sauf si dérogation par le biologiste** en cas de prélèvement précieux
B	1.2. Erreur d'identité du patient	Préleveur, techniciens et/ou biologistes	**Refus** du prélèvement, ***demander*** *un nouveau prélèvement* **sauf si dérogation par le biologiste** en cas de prélèvement précieux
C	1.3. Bon de demande non identifié	Secrétaires / techniciens à la saisie	**Acceptation de la demande sous réserve** : **Appeler** le préleveur pour obtenir l'information
E	1.4. Absence de bon de demande	Secrétaires / techniciens à la saisie	**Acceptation de la demande sous réserve** : **Appeler** le préleveur pour obtenir le bon de demande
T	1.5. Prélèvement(s) non identifié(s)	Secrétaires / techniciens à la saisie	**Refus** du prélèvement, ***demander*** *un nouveau prélèvement* **sauf si dérogation par le biologiste** en cas de prélèvement précieux
U	1.6. Absence de prélèvement	Secrétaires / techniciens à la saisie	**Acceptation de la demande sous réserve** : **Demander** un prélèvement
1	1.7. Conditions de conservation ou d'acheminement du prélèvement non conforme	Secrétaires / techniciens à la saisie	**Acceptation si absence d'impact** (PV sans sachet de transport, utilisation du mauvais sachet, etc.). Dans le cas contraire : **Refus** du/des prélèvement(s), **demander** un nouveau prélèvement **sauf si dérogation par le biologiste** en cas de prélèvement précieux *CAT différente si NC sur le prélèvement, cf. page 3 (1)*
W	1.8a. Conditions de prélèvement non respectées *(tubes REDOX mal remplis, échantillon dilué, etc.)*	Secrétaires / techniciens à la saisie	**Refus** du/des prélèvement(s) **Demander** un nouveau prélèvement
	1.8b. Conditions de prélèvement non respectées *(mauvais tube urine pour ECBU, etc.)*	Secrétaires / techniciens à la saisie	**Acceptation de la demande**
P	1.9. Absence de nom de jeune fille *(uniquement pour groupes ou RAI)*	Secrétaires / techniciens à la saisie et au routage	**Acceptation de la demande sous réserve** : **Appeler** le préleveur pour obtenir l'information
K	1.10. Traitement(s) non communiqué(s)	Techniciens ou Biologistes validant les résultats	**Acceptation de la demande sous réserve** : **Appeler** le préleveur pour obtenir l'information
N	1.11. Absence de prise de rendez-vous pour les analyses externalisées	Secrétaires / techniciens à la saisie et aux envois	**Acceptation** ou **Refus** en fonction de la disponibilité du laboratoire exécutant et du transporteur
Z	1.12. Identité incomplète (EBMD)	Techniciens ou Biologistes validant les résultats	**Acceptation de la demande** *Régularisation par le technicien EBMD*

2. CONDITIONS DE PRELEVEMENT SUR L'ENSEMBLE DU BILAN *(NCONF1)*

Code Molis	Quoi	Qui	Décision
D	2.1. Absence du consentement du patient	Personnel responsable des envois	Acceptation de la demande après **obtention** du consentement du patient
F	2.2. Bon de demande non conforme	Secrétaires / techniciens à la saisie	Acceptation de la demande **Prévenir** le préleveur
G	2.3. Demande d'analyse ininterprétable	Secrétaires / techniciens à la saisie	Acceptation **de la demande sous réserve** : **Appeler** le préleveur pour obtenir l'information
H	2.4. Aucune analyse prescrite	Secrétaires / techniciens à la saisie	Acceptation **de la demande sous réserve** : **Appeler** le préleveur pour obtenir l'information
I	2.5. Prescription erronée	Secrétaires / techniciens à la saisie	Acceptation **de la demande sous réserve** : **Prévenir** le préleveur
M	2.6. Erreur de date et heure de prélèvement	Secrétaires / techniciens à la saisie	Acceptation de la demande **Appeler** le préleveur pour obtenir l'information
Q	2.7. Analyse(s) non réalisée(s) en garde	Secrétaires / techniciens à la saisie	Acceptation de la demande *(si l'échantillon peut être conservé)* Refus du/des prélèvement(s) *(si l'échantillon ne peut pas être conservé)* **Prévenir** le préleveur et le prescripteur
R	2.8. Absence de date de naissance	Secrétaires / techniciens à la saisie	Acceptation **de la demande sous réserve** : **Appeler** le préleveur pour obtenir l'information
S	2.9. Deux déterminations sur le même bon et dans le même sachet	Secrétaires / techniciens à la saisie et technicien en Immuno-hématologie	Acceptation **d'un seul prélèvement** (réalisation d'une seule détermination) **Prévenir** le service **Demander** un nouveau prélèvement
Z	2.10. Prélèvement souillé	Techniciens	Si pas d'interférence avec l'analyse : Acceptation Dans le cas contraire : Refus **Demander** un nouveau prélèvement
0	2.11. Identité du prescripteur et/ou préleveur non renseigné(s)	Secrétaires / techniciens à la saisie	Acceptation de la demande
J	2.12. Tubes surnuméraires	Secrétaires / techniciens à la saisie	Acceptation de la demande
L	2.13. Quantité de prélèvement insuffisante	Secrétaires / techniciens à la saisie Techniciens à la paillasse	Acceptation de la demande Seulement dans le cas d'hémocultures ou d'analyses de biochimie où certaines analyses peuvent être réalisées *CAT différente si NC sur le prélèvement pour hémostase ou VS, cf. page 3 (8)*

3. NON-CONFORMITE SUR UN ECHANTILLON *(NCONF3)*

Code Molis	Quoi	Qui	Décision
1	3.1. Conditions de conservation ou d'acheminement du prélèvement non conforme	Secrétaires / techniciens à la saisie	Refus du/des prélèvement(s), **demander** un nouveau prélèvement **sauf si dérogation par le biologiste** en cas de prélèvement précieux *Ex : tube dans la glace non acheminé dans la glace ou prélèvement à congeler dans l'heure parvenu > à 1h.*
4	3.2. Tube(s) ou autre(s) contenant(s) parvenu(s) cassé(s), vide(s) ou inadéquat(s)	Secrétaires / techniciens à la saisie	Refus du/des prélèvement(s) **Prévenir** le préleveur **Demander** un nouveau prélèvement
5	3.3. Présence de bulle d'air dans la seringue à gaz du sang	Techniciens à la paillasse	Acceptation de la demande
6	3.4. Prélèvement coagulé	Techniciens à la paillasse	Refus du prélèvement si impact sur l'analyse *Ex : hémostase, numération* **Demander** un nouveau prélèvement
7	3.5. Prélèvement trop hémolysé	Techniciens à la paillasse	Si pas d'interférence avec l'analyse : Acceptation Dans le cas contraire : Refus **Demander** un nouveau prélèvement
8	3.6. Quantité insuffisante	Techniciens à la paillasse	Si tube coagulation ou VS, le niveau de remplissage est impératif : Refus **Prévenir** le préleveur pour qu'il réalise un nouveau prélèvement
T	3.7. Prélèvement non identifié	Secrétaires / techniciens à la saisie	Refus du prélèvement, ***demander** un nouveau prélèvement* **sauf si dérogation par le biologiste** en cas de prélèvement précieux
V	3.8. Prélèvement manquant	Secrétaires / techniciens à la saisie Techniciens à la paillasse	**Prévenir** le préleveur pour qu'il réalise le prélèvement
X	3.9. Tube non approprié	Secrétaires / techniciens à la saisie	Refus du/des prélèvement(s) **Demander** un nouveau prélèvement

La dérogation est possible uniquement pour les prélèvements précieux ou irremplaçables.

Dans ce cas, la personne ayant prélevé le prélèvement en question doit se déplacer au laboratoire pour **remplir la fiche** : PRE-ENR-EN-006 - Fiche de dérogation en cas de non-conformités majeures pour les prélèvements précieux concernant les erreurs d'identification des prélèvements **après acceptation du biologiste**.

8. ANNEXES

ANNEXE 1 : Comment remplir un bon de demande d'examen

Source : PRE-PVT-MO-008 -" Remplissage " des bons de demandes d'examens

IV-1 Liste des bons de demande :

Bons	Analyses
☐	Analyses standard hématologie / biochimie
☐	Urines / Selles
■	Allergies / Hormonologie / Biochimie / Hémostase / Auto-immunité (analyses spécialisées)
■	Hématologie / Virologie / Microbiologie (analyses spécialisées)
■	Microbiologie
AES	■ Source ■ Victime (soignant)
■	Analyses réalisées en urgences (à n'utiliser que pour les demandes URGENTES)
☐	Hygiène / Environnement
■	AUB (Avant et Après dialyse)

IV-2 Ce qu'il faut faire ou ne pas faire :

Ne jamais rien inscrire sur les pointillés de bord de feuille, ni sur le code-barres du haut de la feuille Cela permet au Scanner d'identifier les analyses	
Cocher les cases des examens avec un stylo Noir ou bleu de la façon suivante : - avec des croix ou - en noircissant la case **Ne jamais utiliser** : - de « Stabilo » (fluo) - de couleur claire - de marqueur (cela traverse et peut activer des analyses du dos de la feuille)	CONFORME
Ces cases sont considérées comme vides par le Scanner, les analyses ne seront pas prises en compte et **risquent de ne pas être réalisées**	NON CONFORME 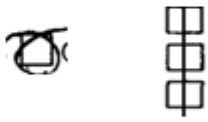
En cas d'erreur de cochage, ne jamais rayer une case, cela n'annulera pas la demande d'examens. **Vous devez prendre une nouvelle feuille** ou à minima, mettre du « blanco » Lorsque vous noircissez une case, attention à ne pas : - déborder sur une autre case (une analyse pourrait être déclenchée sans raison) - déborder sur les pointillés, le Scanner ne reconnaitra pas les analyses demandées.	
Ne pas photocopier les bons de demande, le Scanner ne les reconnaitra pas. Plier les bons de demande en 2 et non en 4.	

IV-3 Ce qu'il faut renseigner

Cocher comme indiquer dans le chapitre précédent les analyses prescrites.

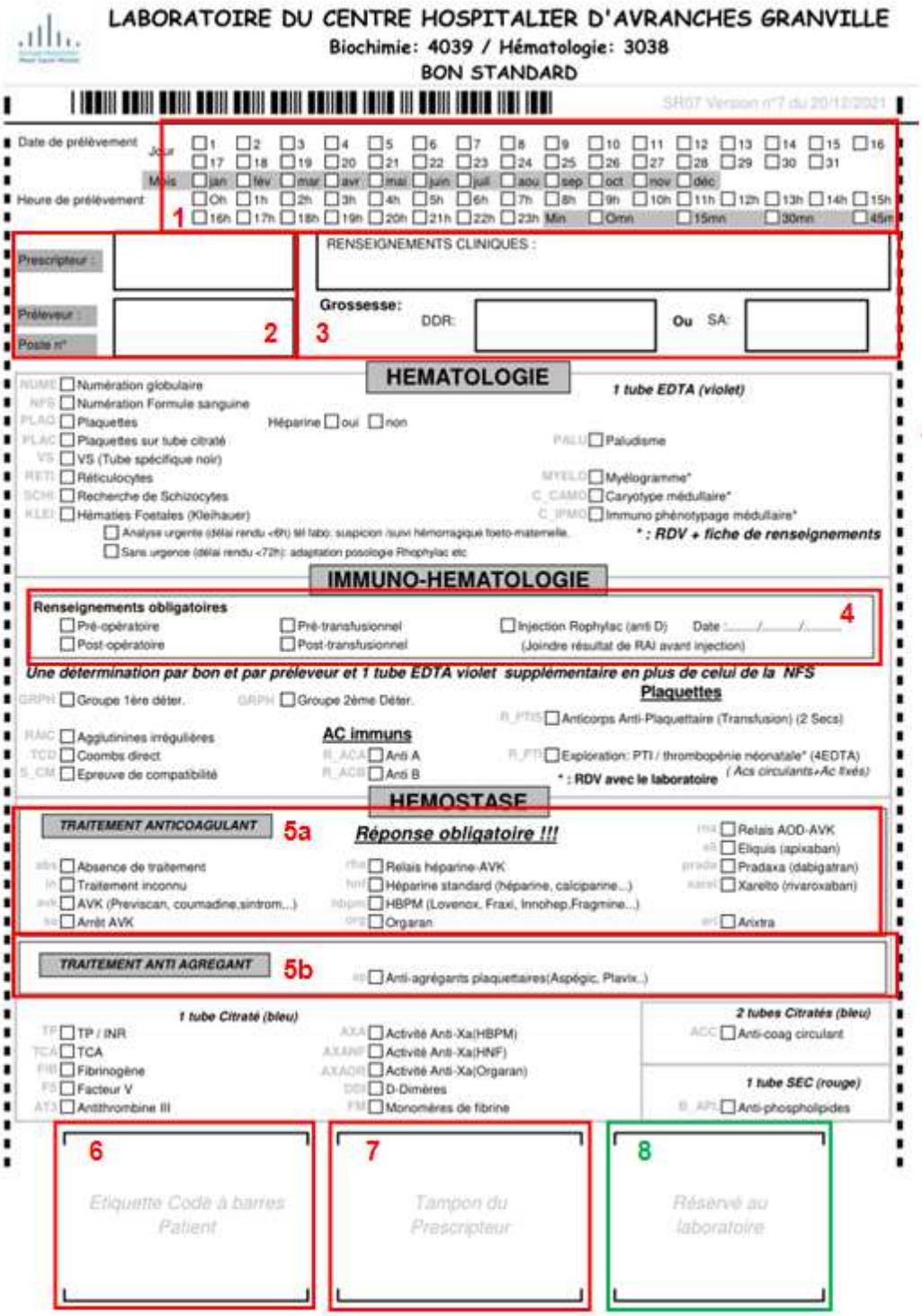
LABORATOIRE DU CENTRE HOSPITALIER D'AVRANCHES GRANVILLE
Biochimie: 4039 / Hématologie: 3038
BON STANDARD

Date de prélèvement — Jour: 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 — Mois: jan fév mar avr mai juin juil aou sep oct nov déc
Heure de prélèvement: 0h 1h 2h 3h 4h 5h 6h 7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h 18h 19h 20h 21h 22h 23h Min 0mn 15mn 30mn 45m

1

Prescripteur :
Préleveur :
Poste n°
2

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES :
Grossesse: DDR: Ou SA:
3

HEMATOLOGIE
1 tube EDTA (violet)
NUMB Numération globulaire
NFS Numération Formule sanguine
PLAG Plaquettes — Héparine oui non
PLAC Plaquettes sur tube citraté
VS VS (Tube spécifique noir)
RETI Réticulocytes
SCHI Recherche de Schizocytes
KLEI Hématies Foetales (Kleihauer)
Analyse urgente (délai rendu <6h) tél labo: suspicion /suivi hémorragique foeto-maternelle.
Sans urgence (délai rendu <72h): adaptation posologie Rhophylac etc
PALU Paludisme
MYELO Myélogramme*
C_CAMO Caryotype médullaire*
C_IPMO Immuno phénotypage médullaire*
* : RDV + fiche de renseignements

IMMUNO-HEMATOLOGIE
Renseignements obligatoires
Pré-opératoire
Post-opératoire
Pré-transfusionnel
Post-transfusionnel
Injection Rophylac (anti D) Date : / /
(Joindre résultat de RAI avant injection)
4
Une détermination par bon et par prélèveur et 1 tube EDTA violet supplémentaire en plus de celui de la NFS
GRPH Groupe 1ère déter.
GRPH Groupe 2ème Déter.
RAIC Agglutinines irrégulières
TCD Coombs direct
S_CM Epreuve de compatibilité
AC immuns
R_ACA Anti A
R_ACB Anti B
Plaquettes
R_PTIS Anticorps Anti-Plaquettaire (Transfusion) (2 Secs)
R_PTI Exploration: PTI / thrombopénie néonatale* (4EDTA) (Acs circulants+Ac fixés)
* : RDV avec le laboratoire

HEMOSTASE
TRAITEMENT ANTICOAGULANT
5a
Réponse obligatoire !!!
abs Absence de traitement
inc Traitement inconnu
avk AVK (Previscan, coumadine,sintrom...)
sa Arrêt AVK
rha Relais héparine-AVK
hnf Héparine standard (héparine, calciparine...)
hbpm HBPM (Lovenox, Fraxi, Innohep,Fragmine...)
org Orgaran
rna Relais AOD-AVK
eli Eliquis (apixaban)
prada Pradaxa (dabigatran)
xarel Xarelto (rivaroxaban)
arixt Arixtra
TRAITEMENT ANTI AGREGANT
5b
ap Anti-agrégants plaquettaires(Aspégic, Plavix..)
1 tube Citraté (bleu)
TP TP / INR
TCA TCA
FIB Fibrinogène
F5 Facteur V
AT3 Antithrombine III
AXA Activité Anti-Xa(HBPM)
AXANF Activité Anti-Xa(HNF)
AXAOR Activité Anti-Xa(Orgaran)
DDI D-Dimères
FM Monomères de fibrine
2 tubes Citratés (bleu)
ACC Anti-coag circulant
1 tube SEC (rouge)
B_APS Anti-phospholipides

6
Etiquette Code à barres Patient
7
Tampon du Prescripteur
8
Réservé au laboratoire

1. Cocher ou noircir les cases correspondant à la date (jour et mois) et **l'heure (heure et minutes)** *!! Ne pas anticiper les minutes !!*

2. Noter le nom ou les initiales identifiables du clinicien **prescripteur** et du **préleveur**

⚠ *Le renseignement de « Intérimaire », « Interne », « remplaçant », « sage-femme », etc. n'est pas conforme.*

3. Remplir impérativement les champs « **Renseignements cliniques** », et si besoin les champs « **DDR** » *date des dernières règles* et « **SA** » *semaines aménorrhées.*

4. En cas de prescription d'examens d'immuno-hématologie, remplir les renseignements demandés dans l'encadré.

5. En cas de prescription d'examens d'hémostase, cocher la présence ou l'absence de traitement anticoagulant (a) et le traitement anti-agrégant si existant(b).

6. Coller l'étiquette administrative du patient

7. Apposer le tampon du clinicien prescripteur

8. Etiquette du dossier de laboratoire Molis du patient collée par le laboratoire

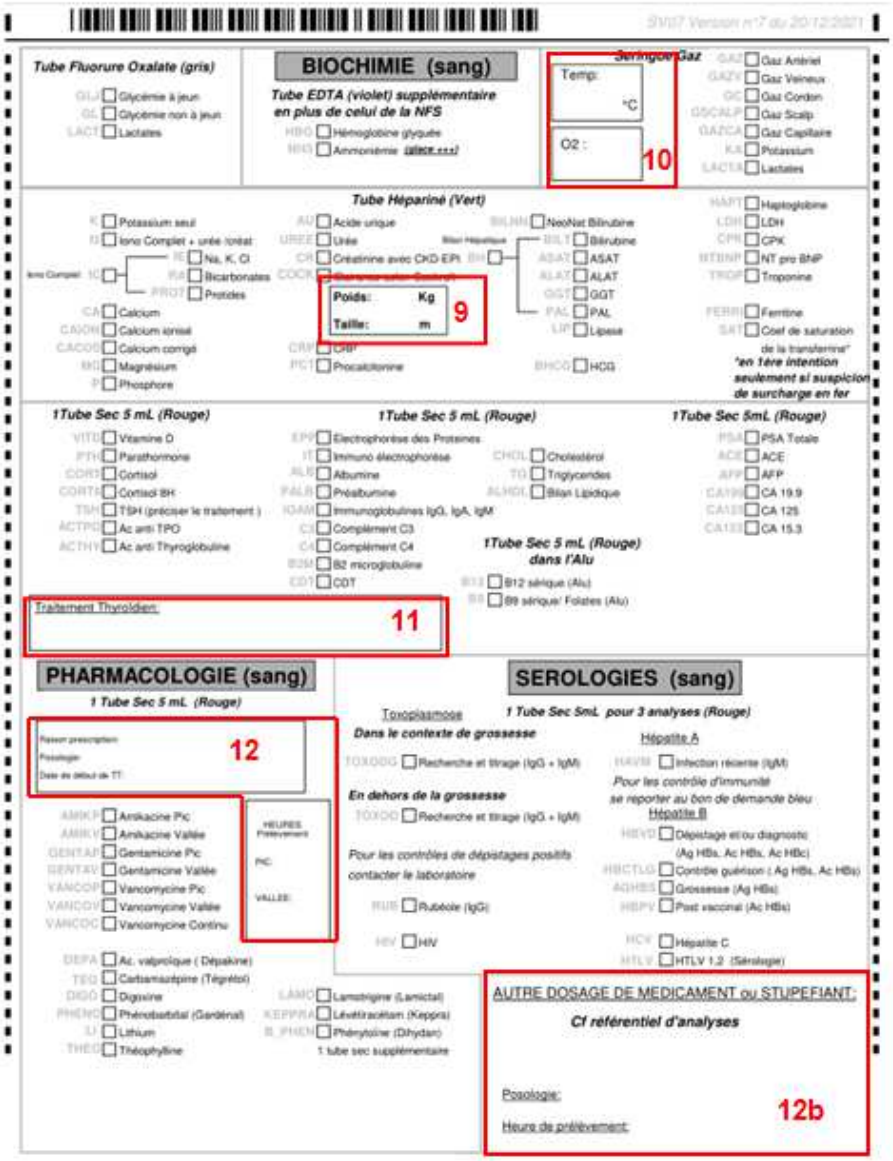

9. Noter **le poids** et **la taille** pour le débit de filtration glomérulaire et la créatinine

10. Noter **la température et la nature de l'approvisionnement en air** pour les gaz du sang

11. Noter le **traitement thyroïdien** pour la TSH

12. Noter les renseignements nécessaires à un dosage de médicament « **raison de la prescription** », « **posologie** » et « **date de début du traitement** », etc.

Sur les bons bleus ou verts :
Noter toute demande d'analyses ne figurant pas sur les bons dans l'encadré « **Autres** »

Pour les autres bons :
Noter les analyses supplémentaires dans l'encadré « **Renseignements cliniques** »

Les exemples concernent les bons standard / urgent, bleus et verts. Penser également à remplir les encadrés « renseignement cliniques » et « traitement » sur les autres bons de demande.

PRESCRIPTION EXAMEN SANGUIN

Identité prescripteur : ..... Date de prélèvement : .....

Identité préleveur : ..... Heure de prélèvement : .....

IDENTITE PATIENT

Nom : .....

Prénom : .....

Nom de naissance : .....

Date de naissance : .....

Si clairance de la créatinine :

Poids : ..... kg

Taille : ..... m

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

GROSSESSE : ☐ Oui ☐ Non

Si oui :

⇨ Nombre de SA : .....

⇨ Date des dernières règles : .....

⇨ Date injection anti-D (si RAI) : .....

⇨ Date dernière RAI négative (Si RAI) : .....

TRAITEMENTS

Hémostase

⇨ Anticoagulant ☐ Oui ☐ Non *Si oui, précisez* : .....

⇨ Antiagrégant ☐ Oui ☐ Non *Si oui, précisez* : .....

Thyroïde ☐ Oui ☐ Non *Si oui, précisez* : .....

DOSAGE DE MEDICAMENT

⇨ Raison de la prescription : .....

⇨ Posologie : .....

⇨ Date de début du traitement : .....

AUTRES RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Indications pour le prélèvement : *Consulter le référentiel des analyses pour toute autre information à l'adresse* http://referentiellabo.ch-avranches-granville.fr.

CH Avranches-Granville
59, rue de la Liberté
50300 AVRANCHES

Fiche de renseignements cliniques accompagnant une prescription d'examen

Ref : PRE-PVT-EN-008
Version : 02
Applicable le : 26-06-2019

PRESCRIPTION EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Identité prescripteur : ..... Date de prélèvement : .....

Identité préleveur : ..... Heure de prélèvement : .....

IDENTITE PATIENT

Nom : ..... Nom de naissance : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

PRELEVEMENT BACTERIOLOGIQUE REALISE : .....

Grossesse : ☐ Oui ☐ Non

Traitement antibiotique en cours : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez : .....

Traitement antibiotique après le prélèvement : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez : .....

RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES A CERTAINS PRELEVEMENTS :

- **Recueil urines** : ☐ Milieu jet ☐ Sondage itératif ☐ Sondage à demeure ☐ Autre : .....
- **Prélèvement de Pus, ORL, Plaies** :

  Précisez la localisation .....
- **Hémocultures** :

  Température : .....°C

  Nombre de flacons prélevés : ..... *(Bien numéroter les flacons par ordre de prélèvement)*
- **Mycologie / Dermatophytes[1] ou Parasitologie[2]** :

  Pays d'origine[1,2] : .....

  Séjour à l'étranger (lieu et date de retour)[1,2] : .....

  Contact avec des animaux[1], précisez : .....

  Statut immunitaire[2] : .....

  Eosinophilie sanguine[2] : ..... Fièvre, température, frissons[2] : .....

  Antécédents parasitaires[2] : .....

AUTRES RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

CH Avranches-Granville 59, rue de la Liberté 50300 AVRANCHES	**Fiche d'instruction et de renseignements cliniques pour le recueil des urines de 24h**	Ref : PRE-PVT-EN-005 Version : 01 Applicable le : 10-09-2020

RECUEIL DES URINES DE 24 HEURES

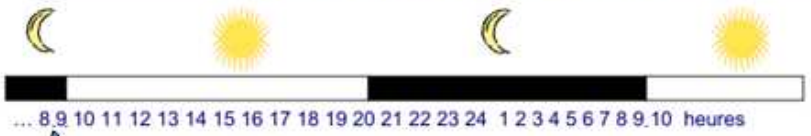

1. Au réveil, uriner dans les WC afin de vidanger la vessie. Ensuite recueillir l'ensemble des urines pendant 24 heures, y compris celles de la nuit, dans le conteneur fourni (jusqu'à la même heure que la veille).

NB : Conserver le flacon **au réfrigérateur** pendant toute la durée du recueil

2. Identifier le tube et le conteneur :
- les informations patient (Nom, Prénom, Date de naissance) ;
- le volume total recueilli sur 24 heures.

3. Homogénéiser le conteneur de recueil.

Transmettre le flacon d'urines de 24h au laboratoire dans les plus brefs délais

Pour le personnel de soins :

4. Soulever l'opercule autocollant protecteur jaune. Insérer le tube au niveau de l'orifice et percuter le bouchon.
Attendre le remplissage complet du tube.

5. Replacer l'opercule autocollant protecteur jaune sur l'orifice du couvercle.
Transmettre le flacon et le tube au laboratoire après homogénéisation.

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : Merci de transmettre cette fiche avec le prélèvement

Nom : ..... **Nom de naissance** : .....

Prénom : ..... **Date de naissance** : .....

Date et heure de début du recueil des urines : .....

Volume total des urines recueillies sur 24h : .....

CH Avranches-Granville 59, rue de la Liberté 50300 AVRANCHES	**Fiche d'instruction et de renseignements cliniques pour le recueil des urines en milieu de miction**	Ref : PRE-PVT-EN-009 Version : 03 Applicable le : 10-09-2020

RECUEIL DES URINES EN MILIEU DE MICTION

Recueillir dans l'idéal les premières urines du matin au réveil ou attendre au moins 3h après la précédente miction.

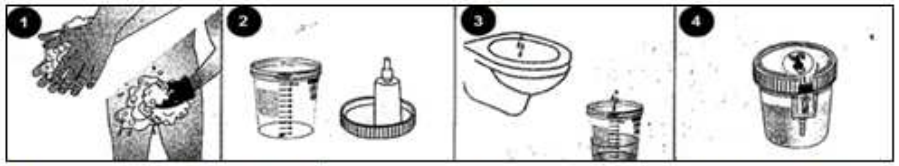

1. Lavez-vous les mains avec soin à l'aide de savon ou d'une solution hydro alcoolique, puis effectuez une toilette intime soigneuse **avec du savon puis un antiseptique de type « dakin »** (Pour les femmes, effectuez la toilette d'un seul geste d'avant en arrière)

2. Dévissez le couvercle et poser le sur la face plane

3. Rejetez le premier jet d'urine dans les toilettes et ensuite remplissez le flacon

4. Revissez bien le couvercle

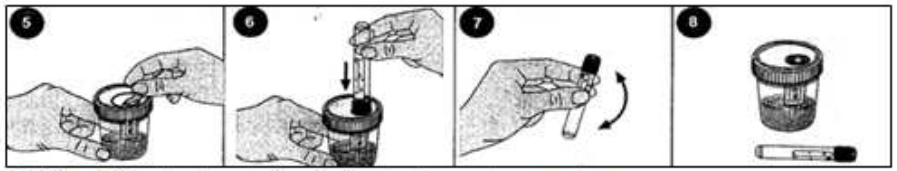

5. Retirez l'étiquette de protection située sur le dessus du couvercle

6. Posez le flacon sur une surface plane. Enfoncez le tube, bouchon en bas dans l'orifice de prélèvement. Le remplissage est automatique.

7. Retirez le tube rempli, homogénéisez par 8 à 10 retournements

8. Notez **nom**, **prénom** et **date de naissance** sur le tube et le flacon

Conservation du prélèvement :

Le flacon (stérile) : 2h à température ambiante ou 12h entre 2 et 8°C.

Le tube (avec conservateur) : 24h maximum à température ambiante

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : Merci de transmettre cette fiche avec le prélèvement

Nom : ..... **Nom de naissance** : .....

Prénom : ..... **Date de naissance** : .....

Date et heure de recueil des urines : .....

Urines conservées au réfrigérateur avant transmission au laboratoire :

☐ Oui (Durée : .....) ☐ Non

Pour les femmes : **Etes-vous enceinte** ? ☐ Oui ☐ Non

Prenez-vous ou avez-vous pris un **traitement antibiotique** récemment ?

☐ Oui (Nom de l'antibiotique : .....) ☐ Non